

LA VILLE D'AMOS EST À LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE

MONTEUR OU MONTEUSE DE LIGNES

(Service de l'électricité)

En collaboration avec le directeur du Service de l'électricité, le ou la titulaire de ce poste construit, entretient, répare, modifie et dépanne le réseau aérien de distribution sous ou hors tension selon les méthodes de travail prévues et les règles de sécurité.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en montage de lignes électriques.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

- Trois (3) années d'expérience pertinente à titre de monteur ou monteuse de lignes;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 3;
- Savoir opérer une nacelle;
- Avoir du jugement, de l'autonomie et de la facilité à travailler en équipe sont des qualités recherchées pour l'emploi;
- Être capable de fournir un effort physique compatible avec les tâches à effectuer;
- Savoir utiliser des éperons;
- Parler, lire et écrire correctement le français.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste régulier à temps complet (40 heures / semaine);
- Être disposé à assumer une garde de soir et de fin de semaine par période de trois (3) semaines;
- Salaire et avantages sociaux selon la convention collective présentement en vigueur (cols bleus).

INSCRIPTION

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez au profil que nous recherchons, vous êtes invité à nous faire parvenir votre curriculum vitae par courrier ou par courriel.

Date limite d'envoi des candidatures : **6 octobre 2023**

Service des ressources humaines

« Concours – Monteur ou monteuse de lignes »

Ville d'Amos

182, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2G1

ressourceshumaines@amos.quebec

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue, et ce, le ou avant le 13 octobre 2023 à 16 h.

La Ville d'Amos applique un programme à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.